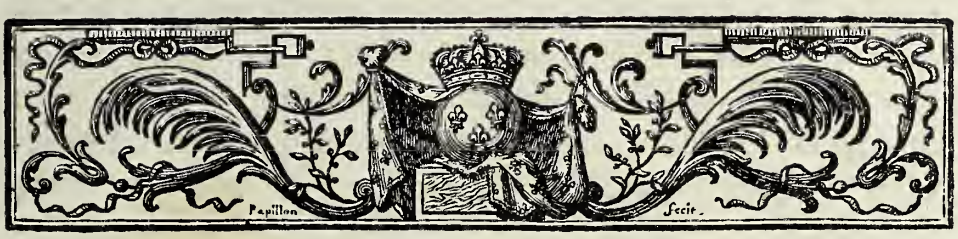

ARREST
DU CONSEIL D'ÉTAT
DU ROI,

Qui ordonne aux Libraires y dénommés, de rendre la ſomme de ſoixante-douze livres à ceux qui ont ſouſcrit pour le Dictionnaire des Sciences.

Du 21 Juillet 1759.

Extrait des Regiſtres du Conſeil d'État.

LE ROI étant informé que la ſuppreſſion de l'ouvrage intitulé *Encyclopédie, &c.* ou *Dictionnaire raiſonné des Sciences, Arts & Métiers, par une ſociété de gens de Lettres,* ordonnée par l'arrêt du 8 mars 1759, auroit donné lieu à des plaintes de la part des ſouſcripteurs qui ont payé d'avance aux Libraires la plus grande partie du prix dudit ouvrage, pour lequel ils n'ont reçû que ſept volumes, dont la valeur n'eſt pas proportionnée aux avances qu'ils ont faites, dans l'eſpérance d'avoir un ouvrage complet & orné d'un grand nombre de planches: Et conſidérant en même temps qu'il ne ſeroit pas juſte d'obliger les Libraires qui ont fait cette entrepriſe à rendre la totalité des ſommes qui leur ont été

payées, & qui ont été employées en grande partie à la confection desdits sept volumes supprimés, Sa Majesté auroit reconnu qu'il étoit juste de fixer la somme que les Libraires sont tenus de rendre aux souscripteurs. A quoi voulant pourvoir; Ouï le rapport, LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de M. le Chancelier, a ordonné & ordonne que les nommés Lebreton, David l'aîné, Briasson & Durand Libraires, seront tenus de rendre à tous ceux qui leur présenteront une souscription signée d'eux pour l'ouvrage intitulé *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts & Métiers, par une Société de gens de Lettres,* la somme de soixante-douze livres; au moyen duquel payement ils seront déchargés de leur engagement envers lesdits souscripteurs. Enjoint Sa Majesté au sieur Bertin Maître des Requêtes ordinaire de son hôtel, Lieutenant général de Police, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, lequel sera imprimé, publié & affiché partout où il appartiendra. FAIT au Conseil d'État du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-un juillet mil sept cent cinquante-neuf. *Signé* PHELYPEAUX.

Case
Wing
folio
oZ
144
.A1
V.6
no.161

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1759.